



Blois, le 4 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le maire de Salbris s'attaque à nouveau aux personnels de l'éducation nationale !

Alexandre Avril, maire de Salbris s'est une nouvelle fois illustré en s'attaquant à une personne de l'éducation nationale.

Visiblement mécontent d'avoir été rappelé à l'obligation de neutralité après l'envoi d'un message aux parents d'élève de l'école, invitant les enfants à participer à un goûter à l'occasion de la saint Nicolas, le maire, sur ses réseaux sociaux, a dénoncé l'attitude de notre collègue. Il s'en est suivi une véritable campagne de haine en ligne, venant manifestement de personnes liées à l'extrême droite. Parmi les commentaires, on en trouve notamment un appelant au viol et un autre à la mort de notre collègue.

En agissant ainsi sur les réseaux sociaux, Alexandre Avril savait pertinemment ce qu'il faisait, connaissant le profil de ses abonnés. Ce n'est pas la première fois qu'il s'illustre en s'attaquant aux personnels de l'éducation nationale et en les jetant en pâture à l'aide de médias proches de l'extrême droite. Pour rappel, en juin 2022, il avait pris à partie les enseignants du collège de Salbris après une action d'éducation à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'homophobie.

Aujourd'hui comme hier ce sont donc toujours les mêmes méthodes, bien spécifiques à l'extrême droite à laquelle il adhère, qu'Alexandre Avril utilise pour intimider ou se venger des personnels qui ont à cœur de faire respecter les principes républicains.

La FSU dénonce les agissements de ce maire qui se pense au-dessus des lois de la République. Elle attend des plus hautes autorités de l'État dans le département et dans l'académie un rappel à l'ordre en bonne et due forme, une expression publique de soutien ferme et inconditionnel aux personnels victimes de tels agissements et d'étudier les suites judiciaires à donner.